



attac

# LE COURRIEL D'INFORMATION

n°134 – Vendredi 12 mai 2000.

## FINALEMENT LIBRES

### Dans ce numéro

- 1- Taxe Tobin
- 2- ATTAC Tunisie
- 3- Traite des femmes
- 4- Un retraité actif...
- 5- Brèves d'OMC
- 6- AG de Total
- 7- Vous avez rendez-vous avec ATTAC

### En bref...

1- Taxe Tobin. Des nouvelles de tous les continents : Asie-Pacifique, Europe, Amérique, ou presque... Certes ce sont des petits pas, mais des actions voient le jour qui dressent soudainement devant nous l'ébauche d'un front international en faveur de la taxe Tobin comprenant citoyens et acteurs de la société civile de toute nature de plus en plus nombreux.

2- ATTAC Tunisie. Finalement libres... Mais des chefs d'inculpation restent pendants. Mais M Jelal Zoughlami est toujours en prison. Des rassemblements sont prévus le 15 en Belgique et le 16 en France. Une première victoire donc, qu'il convient de saluer en remerciant toutes celles et tous ceux qui, dans le monde entier, ont participé à cet effort de soutien. Merci de ne pas le relâcher dans les semaines à venir, le gouvernement tunisien n'a pas dit son dernier mot.

3- Traite des femmes. On pourrait presque dire : inouï ! La situation des femmes dans le trafic qui est organisé internationalement reste incroyablement mortifère et terrifiante. Premier article d'une série sur ce sujet complétant ceux que nous avons déjà publiés, plus généraux, sur les femmes et la mondialisation.

4- Un retraité actif... Ne vous êtes vous pas posé la question : mais que fait l'ex-président du Fonds Monétaire International maintenant qu'il est à la retraite ? La réponse nous arrive du Var : il trompe son monde et reste un redoutable adversaire.

5- Brèves d'OMC. Une série de brèves sur les Institutions Financières Internationales.

6- AG de Total. Une nouvelle assemblée générale des actionnaires, une nouvelle manifestation. La marée noire est toujours d'actualité pour des millions de personnes en France.

### Taxe Tobin

La pression augmente autour de la présidence française de l'Union européenne (fin juin) au sujet de la Taxe Tobin.

Mardi 09 mai s'est tenu à l'Assemblée nationale un débat d'orientation à propos de cette présidence française. Bien entendu le sujet de la Taxe Tobin a été l'un des points de cette discussion. Vous trouverez en fin de cet article les références aux comptes rendus analytiques de ces débats.

Le Ministre des Affaires européennes, Pierre Moscovici, a évoqué le rapport sur la Taxe Tobin

que doit rendre le Ministère des Finances à la fin du mois de juin. La mention de cette intervention n'est pas présente dans le compte rendu analytique de la séance. On peut espérer cependant qu'une trace de ce rapport sera mentionnée dans le compte rendu intégral qui doit être publié d'ici une semaine.

Sous une autre latitude, le Pacifique, une conférence internationale a réuni des représentants de 14 régions : Japon, Philippines, Corée, Chine, Taiwan, Thaïlande, Timor Oriental, Népal, Nouvelle Calédonie, Nouvelle Zélande, Australie, Hongkong, Allemagne, France, pour préparer la conférence mondiale « Global Green 2001 ». Cette réunion préparatoire a permis que



attac

soit décidée la mise en place d'un atelier « Taxe Tobin » ainsi que la possibilité d'une résolution « Tobin » spécifique demandant sa mise en place.

La taxe Tobin y est envisagée sous la forme décrite par ATTAC et nos réseaux partenaires en Allemagne, en Angleterre et aux Etats-Unis entre autre. La résolution s'orienterait cependant vers des suggestions concernant sa redistribution. « Nous pensons que pour la répartition du produit de la taxe, en ce qui concerne le retour sur les pays qui la perçoivent, il devrait exister un moratoire sur son utilisation orienté vers les nouvelles économies, la formation des hommes à des rapports sociaux plus chaleureux (éducation, emploi, protection sanitaire, pauvreté), le développement de techniques de lutte contre les dérèglements de la biosphère ».

Plus près de nous, au Luxembourg, M François Bausch a déposé une question parlementaire (enregistrée sous le numéro 437) à la Chambre des Députés du Luxembourg. La réponse du Ministère des Finances constatant entre autre que la question « s'inscrit notamment dans le cadre de discussions récentes menées au Parlement européen » et que « face au refus très clair de la Commission européenne de s'engager dans la voie d'une étude portant sur la faisabilité d'un prélèvement minime à opérer sur les transactions spéculatives opérées sur les marchés de capitaux », précise que « le Gouvernement luxembourgeois ne dispose pas de moyens juridiques » pour inciter la Commission à changer de position.

Le Gouvernement luxembourgeois se déclare « nullement insensible à l'importance de la problématique » soulevée par la question parlementaire de M Bausch. Il constate cependant dans ses conclusions que « l'introduction éventuelle d'une taxe Tobin ne figure pas à l'ordre du jour de la Conférence intergouvernementale actuellement engagée ». Le gouvernement par la voix de son Ministère des finances finit par déclarer qu' « à défaut d'un compromis international sur le sujet, le Gouvernement entend agir systématiquement en faveur d'un renforcement du système financier international et de l'aide publique au développement. »

Aux Etats-Unis, le « réseau Tobin » américain dont nous vous parlions dans de précédents articles, s'apprete à lancer une déclaration d'experts économiques, d'universitaires et de chercheurs en faveur de la Taxe Tobin à l'instigation du « Center for Economic and Policy

Research » basé à Washington. Cette déclaration, signée mondialement, entre dans le cadre des différentes actions menées maintenant sur tous les continents dont l'appel mondial des parlementaires, la pétition des députés en faveur de la Taxe Tobin et en direction de la prochaine présidence française de l'Union européenne, le réseau des « villes Tobin » au Brésil, au Canada, aux Etats-Unis et en France pour le moment, la pétition citoyenne française remise à M Fabius alors Président de l'Assemblée nationale (Ministre des Finances à l'heure actuelle).

Laurent Jésover. Rédacteur [journal@attac.org](mailto:journal@attac.org)  
Cet article a pu être réalisé grâce aux informations fournies par :  
Le groupe ATTAC Assemblée nationale [groupe.assemblee.nationale@attac.org](mailto:groupe.assemblee.nationale@attac.org)  
ATTAC Luxembourg [luxembourg@attac.org](mailto:luxembourg@attac.org)  
Le réseau Tobin USA [cecilr@humboldt1.com](mailto:cecilr@humboldt1.com)  
Le groupe « Verts Pacifique » [baron@offratel.nc](mailto:baron@offratel.nc)

Comptes rendus analytiques  
[http://www.assemblee-nationale.fr/2/cra/2000050915.htm#P144\\_41699](http://www.assemblee-nationale.fr/2/cra/2000050915.htm#P144_41699)  
<http://www.assemblee-nationale.fr/2/cra/2000050921.htm>

## ATTAC Tunisie

BELGIQUE - Nous vous donnons rendez-vous le lundi 15 mai à 12H30 devant l'ambassade de Tunisie qui se trouve avenue de Tervueren, 278 à 1150 Bruxelles (métro le plus proche Montgomery). Nous avons demandé à être reçus à l'ambassade pour transmettre le message suivant. Nous exigeons :

- la libération immédiate de Jelal Zoughlami (membre du RAID - ATTAC-Tunisie), frère du journaliste Taoufik Ben Brick, ainsi que le respect de son intégrité physique et psychologique ;
- l'abandon total des poursuites judiciaires envers Fathi Chamki, Mohamed Chourabi, Iheb Heni et Jelal Zoughlami ;
- la reconnaissance officielle du RAID (Réseau pour une Alternative Internationale de Développement, section tunisienne du mouvement ATTAC) dans les plus brefs délais.

Vous invitent à cette démarche, Amnesty International, ATTAC Vlaanderen, ATTAC Wallonie-Bruxelles, Comité pour l'Annulation de la Dette du Tiers Monde (CADTM), La ligue des Droits de l'Homme

FRANCE - Rassemblement, appelé par le collectif national de soutien au RAID, devant



attac

l'ambassade de Tunisie (angle Barbet de Jouy et rue de Babylone 75007) le mardi 16 mai à 18 heures pour exiger :

- la légalisation de RAID,
- la libération de Jellal Zoughlami, - la l'abandon de toutes les poursuites contre les militants du RAID.

contact : Jean Luc Cipièrre [raid.rhone@attac.org](mailto:raid.rhone@attac.org)

#### LIBÉRATION DES MILITANTS DU RAID (ATTAC Tunisie)

Fathi Chamkhi, président du RAID, Mohamed Chourabi, membre du RAID et Iheb Heni, reprographe, ont été libérés hier soir, lundi 8 mai, à 21 heures de la prison de Mornag dans laquelle ils étaient détenus depuis le 8 avril dernier.

Le pouvoir tunisien vient d'être contraint à un deuxième recul en libérant ces 3 militants du RAID après avoir rendu son passeport et sa liberté à Taoufik Ben Brik. Cette victoire est incontestablement due à la mobilisation internationale qui n'a cessé de croître depuis le 8 avril.:

- En Tunisie, où une réunion tenue à l'hotel Africa, à Tunis, le 7 mai dernier, a vu se constituer un comité national de soutien au RAID à l'initiative des militants démocrates tunisiens,
- Au Maroc, où se prépare, à l'initiative d'Attac Maroc, une tournée de meetings de soutien au RAID,
- En France, enfin, où l'ensemble des acteurs du réseau Attac s'est mobilisé avec, à ses côtés, le Comité pour le Respect des Libertés et des Droits de l'Homme en Tunisie (CRLDHT), la FIDH, Amnesty International, la CGT, Agir Ensemble pour les Droits de l'Homme,...

Rassemblements devant les ambassade et consulats, démarches avec les élus européens, expressions d'élus nationaux et locaux à notre initiative, meetings de soutien, courriers de protestation auprès des autorités tunisiennes se sont multipliés depuis 3 semaines permettant de mesurer la "surface" de notre solidarité avec les démocrates tunisiens.

Cette première victoire nous encourage à poursuivre notre combat. En effet :

- 2 chefs d'inculpation sont maintenus (sur les 4 à l'origine) à l'encontre de Fathi, Mohamed et Iheb : maintien d'une organisation non reconnue et diffusion de fausses nouvelles de nature à troubler l'ordre public : nous demandons la levée de ces inculpations,
- Jellal Zoughlami, membre de RAID est toujours en prison ; il a été incarcéré (le jour où les journalistes français ont pu "goûter" aux

méthodes de la police tunisienne) et condamné, 2 jours après, à 3 mois fermes pour violence à agent. Nous demandons sa libération,

- Enfin, le RAID n'a toujours pas d'existence légale. RAID doit pouvoir exister et se développer en toute légalité et sécurité.

Pour poursuivre la lutte pour la démocratie et la liberté en Tunisie, un comité national de soutien au RAID se constitue aujourd'hui, 9 mai, à l'initiative d'ATTAC. Il aura aussi une fonction de vigilance, notamment pour éviter que d'autres militants du RAID soient inquiétés par le pouvoir tunisien pour avoir exercé leurs droits constitutionnels. Il veillera, particulièrement, à ce que Sadri Khiari, citoyen tunisien, membre du RAID, qui anime actuellement les meetings de soutien que nous organisons en France, puisse rentrer dans son pays sans être inquiété.

le Bureau National d'Attac  
Paris, le 9 mai 2000

#### Traite des femmes

2000 est l'année de tous les dangers en ce qui concerne l'élaboration de définitions et de normes internationales sur le trafic des femmes aux fins d'exploitation sexuelle.

A New -York, le suivi de la Plate forme d'action de Beijing + 5 sera en principe achevé en juin 2000. Si le mot " forcé " n'est pour le moment plus accolé au mot prostitution (sauf dans un paragraphe entre crochet), le mot prostitution a lui-même disparu de l'ensemble du texte. Le point 32 est pour le moins préoccupant, dans ce point qui pose la question de la migration des femmes pour l'emploi, une liste de travaux (entre crochets), semble normaliser le secteur du divertissement de l'industrie du sexe, comme une activité légitime.

Cela fait écho au rapport de l'OIT de 1998 en Asie du Sud Est, qui préconisait la reconnaissance du secteur du sexe comme légitime, à comptabiliser dans le PNB et comme indice de développement humain ! ! !

A la Commission des Droits de l'Homme à Genève en avril, la rapporteuse spéciale sur les violences faites aux femmes, demandait dans son rapport de considérer les femmes ayant " choisi volontairement " de s'expatrier pour être prostituées dans un pays tiers, de ne pas être reconnues comme femmes victimes de trafic, mais comme des " migrantes illégales ", des " professionnelles du sexe " en situation irrégulière.



attac

Au même moment, à Vienne, lors du Xème congrès sur le Crime à l'ONU, un document parlant de l'esclavage sexuel, indiquait que 200.000 " professionnelles du sexe travaillaient illégalement " dans l'UE. Ces chiffres proviennent du rapport de janvier 2000 de l'Organisation Internationale de la Migration (OIM) qui soulignait que 200.000 femmes " victimes de trafic " se trouveraient dans l'UE.

Au mois de juin 2000, les définitions du trafic seront discutées à Vienne, dans le cadre de l'élaboration de la Convention sur la Criminalité transnationale qui devrait être achevée en octobre 2000. Cette Convention, la première contraignante qui abordera le champ de coopération judiciaire international, posera des normes durables. Il existe un réel risque que ce texte entre en totale contradiction avec les autres conventions des Droits Humains, et des lois nationales.

Sur ce thème précis, nous demandons au gouvernement français qu'il refuse le consensus européen qui fait le jeu de pays comme les Pays Bas qui ont légalisé le proxénétisme et que les USA soutiennent avec une virulence extraordinaire. Car derrière, la mise sur le marché du corps des femmes, d'immenses intérêts économiques et politiques sont en jeu. La France a su casser le consensus dans l'affaire du poulet belge et du bœuf anglais. Il est temps qu'elle prenne ouvertement position en accord avec ses principes, ses lois, les conventions des Droits Humains qu'elle a ratifiées, en particulier la Convention du 2 décembre 1949 pour la répression de la traite des êtres humains et l'exploitation de la prostitution d'autrui, et qu'elle refuse toute définition qui introduirait le consentement au trafic, définition qui ferait porter la charge de la preuve sur les victimes.

Car au-delà de cette convention, cela fera jurisprudence pour toutes les conventions Onusiennes des Droits Humains, qui un jour, pourront, elles aussi, être remises en question par un nouvel outil international muni de mécanismes d'application beaucoup plus performants.

MAPP - Mouvement pour l'Abolition de la Prostitution et de la Pornographie et toutes formes de violences sexuelles et discriminations sexistes. Représentant Européen de la Coalition Contre le Trafic des Femmes (CATW) – Malka Marcovitch [malkam@club-internet.fr](mailto:malkam@club-internet.fr)  
CATW  
<http://www.uri.edu/artsci/wms/hughes/catw/catw.htm>

## Un retraité actif...

Si vous croyez que Michel Camdessus a pris sa retraite, détrompez-vous. Celui-ci a entrepris une croisade que nous ne devrions pas sous estimer.

Jeudi soir, il tenait meeting à Toulon, à l'invitation de la faculté de droit et du Comité Catholique pour l'annulation de la dette. Ces derniers ont-ils sous estimé le personnage ? Espéraient-ils une tardive conversion ? Nous n'avons pas de réponse. En revanche notre sémillant retraité s'est montré un redoutable bateleur. Plus de 500 personnes dans un amphi pour écouter notre orateur, impérial, défendant ses actions au sein du FMI, expliquant qu'en dehors de l'OMC, point de salut, dénigrant les participants de Seattle comme autant de « baba cool » attardés qui militent pour la protection des ours ou la sauvegarde des chauves-souris.

En réalité, la mondialisation a trouvé en sa personne un sacré zéléteur. Pas facile d'aller porter la contradiction face un spécialiste, connaissant parfaitement ses dossiers, et capable de positionner ses décisions dans une perspective d'aide aux plus démunis. Plus tiers-mondiste que lui, tu meurs. A mon sens, l'angle d'attaque (tiens) est particulièrement pervers, car il retourne notre argumentaire au profit de ceux que nous combattons, ce qui ne semble pas être perçu par des mouvements pétris de bonnes intentions.

Si nous voulons pouvoir intervenir et le mettre face à ses contradictions, il est important de préparer notre dossier soigneusement. Notamment en pouvant évoquer un certain nombre de faits précis qui mettent en évidence son double langage. Pour cela, il me paraît urgent que notre comité scientifique prépare un dossier à l'usage des militants. Ceux qui un soir se retrouveront seuls, confrontés à un personnage sachant parfaitement manier une salle. Ceci, si l'on ne veut pas le laisser parler sans contradiction qui dépasse le simple ressenti. Très difficile de pouvoir le mettre en porte-à-faux sans un minimum d'expérience. Or, les participants sont les mêmes que ceux qui viennent à nos conférences et ils ne comprendraient pas que nous soyons sans réponse pertinente. Les arguments utilisés sont suffisamment troublants pour que cela puisse être considéré comme un contre feu non négligeable, dirigé contre notre travail. C'est la réflexion que je vous soumet.

François Cambillard. Membre d'ATTAC Var  
[toulon@attac.org](mailto:toulon@attac.org)



attac

## Brèves d'OMC

Les Institutions Financières Internationales et le Rapport Meltzer

Ce rapport (du nom de son Président) de la Commission Financière Internationale commandé par le Congrès US, évalue les performances du FMI et de la BM. Il fait état, entre autre, de ce que 80 % des ressources de la BM ont été dirigées vers quelques pays qui figurent parmi les économies les plus riches des PED; il établit en outre que le taux d'échec des projets de la Banque vont de 65 à 70 %.

La Commission Meltzer a montré que :

- le FMI, plutôt que de promouvoir la croissance, instrumentalise la stagnation économique
- la BM est incompétente plutôt qu'essentielle dans l'élimination de la pauvreté globale.
- les 2 organismes sont largement dominés par les intérêts d'institutions politiques et économiques majeures du G7, en particulier le gouvernement et les intérêts des milieux financiers US.
- la dynamique de l'une et de l'autre a pour origine non pas tant les exigences externes d'allègement de la pauvreté ou de promotion de la croissance mais l'impératif interne de construction d'un empire bureaucratique.

Malgré la tentative de J.Wolfensohn de relever le moral des personnels, qui se trouvaient confrontés à la perspective d'un dégraissage de ces institutions sinon de leur élimination totale, la reconnaissance par Larry Summers, Secrétaire au Trésor US (à savoir l'agence gouvernementale qui pèse le plus lourd dans ces institutions) que certaines critiques étaient justes et qu'il était d'accord avec un tel dégraissage, n'a pas dû les rassurer. Les 11.000 personnes qui travaillent dans ces 2 organisations sont considérées comme les fonctionnaires les mieux payés du monde. Et pourtant depuis 25 ans la Banque et le Fonds étaient jusqu'alors tout simplement indestructibles.

Lors d'un débat à Washington durant les dernières manifestations, le représentant du FMI a reconnu que "le Fonds n'a pas l'expertise pour traiter tous les aspects du développement". Quant au représentant de la Banque il admit que celle-ci avait "réellement fait des erreurs; qu'elle avait prêté à des pays à qui elle n'aurait pas dû, et que le développement était inachevé"

Au tout nouvel intérêt de la Banque pour le sida, un consultant des Nations-Unies sur le sujet

répondit : "Enfin ! Mais ça arrive seulement avec 15 ans de retard"

Le Chancelier de l'Echiquier britannique Gordon Brown a répondu au journaliste qui lui demandait quel impact pourrait avoir les manifestations de protestations contre le FMI et la BM qu'il "n'avait pas entendu les protestataires et que la réunion s'était tenue normalement". !

Une autre institution liée aux institutions de Bretton Woods : la Banque asiatique pour le développement

La Banque asiatique pour le développement, très liée aux institutions de Bretton Woods, va tenir sa réunion à Chiang Mai (ville située sur les hauts plateaux de Thaïlande). Elle est précédée par une réputation de scandales et craint des manifestations de protestations.

Elle a abandonné l'idée de faire de Seattle le siège de sa réunion de l'an prochain (l'expérience de l'OMC l'ayant rendue prudente)

Le plus gros scandale auquel la Banque (dont le siège est à Manille) a eu à faire face est la corruption généralisée de la Chambre philippine des Représentants lors du vote de la privatisation de la Cie Nationale Electrique (Nacopor). Deux représentants du Congrès philippin ont révélé avoir reçu 12.500 \$ chacun, bien qu'il aient voté contre le texte, ce qui fait fortement soupçonner la majorité qui l'a voté d'en avoir reçu beaucoup plus. La Banque a admis être en train d'enquêter sur 55 cas de corruption possibles impliquant son personnel et d'autres agences de la région Asie-Pacifique. Afin de réaliser complètement son programme de privatisation, libéralisation et dérégulation, la Banque avait réduit les versements au titre de prêts aux Philippines à presque zéro, les conditionnant au vote favorable sur la privatisation de Napocor.

Les taux de réussite de la Banque ont été de 36% dans le secteur de l'Agriculture et des ressources naturelles; 33 % dans le secteur des infrastructures sociales et 15.2 % dans le secteur financier.

Le nombre moyen de conditionnalités exigées par prêt est de 32 ! Ce système de conditionnalités des prêts a éloigné plus d'un gouvernement qui pouvait en avoir besoin. Ainsi, après la crise financière asiatique, la Banque a offert ses prêts à la Malaisie, à la condition cependant que le pays entreprenne les réformes exigées par le FMI. Refus de la Malaisie qui a





attac

suivi sa propre stratégie pour surmonter la crise, aux antipodes des sévères réductions budgétaires et monétaires préconisées par le FMI.

En 98, sous la pression du FMI, la Banque s'empressa d'accorder à la Corée un prêt d'1 Milliard de dollars en moins d'une semaine alors que le processus habituel demande généralement une année. Il n'y aurait rien à en dire si cette contribution de la Banque avait fait partie d'un programme ayant donné des avantages. Mais l'approche du FMI a rendu la crise coréenne pire encore en 98.

Les représentants japonais de la Banque reprochent en particulier au Fonds, avec le soutien des USA, la façon qu'il a eu de faire avorter la proposition d'origine japonaise de mettre sur pied un Fonds Monétaire Asiatique (FMA) pour résorber la crise financière de 97. Aujourd'hui, à l'heure où la décision du FMI s'est révélée erronée, il existe une forte pression de la Banque et des gouvernements asiatiques associés de remettre le FMA à l'ordre du jour.

Des règles informelles font que certains pays y ont des positions dominantes, USA et Japon particulièrement. Au Conseil Général de la Banque, les USA s'y sont taillés une place inexpugnable. Ce "défaut de transparence" a été critiqué par le Conseil d'Administration. Pour y répondre, les USA ont continué à y maintenir un citoyen US mais en prenant soin d'en choisir un originaire d'Hawaï et dont le nom était à consonance japonaise. Cependant c'est le Japon qui contrôle l'institution ou plus exactement le Ministère des Finances du Japon, qui est certainement l'institution économique japonaise la plus conservatrice; Comme lui, la Banque est hyper-centralisée et à structures hiérarchisées.

Quant aux relations de la Banque avec la BM, elles sont devenues mauvaises à partir du moment où M. Wolfensohn a proposé en 99 de démembrer la Division asiatique de l'Est Pacifique de la BM à Singapour, ce qui a été perçu comme un effort de la BM de marginaliser la Banque. Aussi a-t-elle salué chaleureusement les recommandations de la Commission Meltzer (voir ci-dessus) de céder une grande partie des

fonctions de la BM aux banques de développement régionales. La question se pose donc désormais, parmi les gouvernements asiatiques, de savoir s'ils ont encore besoin d'avoir des représentants américains ou européens dans la Banque, car contrairement aux autres banques de développement régionales, elle tire la majeure partie de ses ressources de la région, du Japon en particulier. L'idée est de remplacer les contributions des USA et de l'UE par celles en provenance de Taiwan et de la Chine.

Un exemple d'échec des politiques de développement : le barrage de Pak Moon en Thaïlande.

Ce barrage, pendant ces 10 dernières années, a inondé les habitations villageoises et saccagé les rapides -lieu de frai des poissons qui remontent du Mekong - qui sont le principal moyen d'existence de millions de paysans le long de la Moon, pour ne rien dire de la pollution de cette rivière.

De plus le barrage devant produire 136 mégawatts n'en fournit que 40. Sa production est stoppée pendant la saison des pluies. Aucun bénéfice, non plus, à attendre de l'irrigation. Avant la construction du barrage, on comptait 265 espèces de poisson; il n'en reste plus que 96. (rapport de la Commission mondiale sur les barrages).

Groupe de travail « Traités internationaux et Paradis fiscaux ». [omc.marseille@attac.org](mailto:omc.marseille@attac.org)

### AG de Total

A l'occasion de l'Assemblée Générale des actionnaires de Total qui se déroulera Jeudi 25 mai une manifestation sera organisée : le pollueur doit être le payeur.

Rendez-vous le jeudi 25 mai 09h30, sur la place du Palais Royal (en face 99 rue de Rivoli) Métro Louvre Rivoli.

Pour tous les détails voir avec un groupe local près de chez vous. <http://attac.org/fra/annu/>

### **Vous avez rendez-vous avec ATTAC**

D'ici au prochain numéro du Courriel d'information voici quelques rendez-vous d'ATTAC et de ses groupes locaux auxquels vous pouvez participer. Pour plus d'information, n'hésitez pas à consulter notre calendrier <<http://attac.org/fra/cale>>

- Vendredi : LAON – FOUGERES – ROUEN – QUIMPERLE – MONTMELIAN – TARBES – ST VINCENT DE TYROSSE – MARSEILLE – AVIGNON



attac

- Samedi : NANTES – PARIS 11 – CHATEAU THIERRY – FOUGERES – ST PIERRE DES CORPS – FOIX
- Dimanche : NANTES – ISSOU – ST PIERRE DES CORPS – RIOM
- Lundi : PARIS 11 – SAINTES – LA ROCHELLE – RENNES – BAGNOLS SUR CEZE – MENIL ST DENIS – PARIS 14
- Mardi : BURES SUR YVETTE – ST NAZAIRE – PARIS 11 – ROCHEFORT – BARBEZIEUX – BAGNEUX - CAEN